



Procès-verbal

De l'assemblée générale ordinaire exercice 2020

Le 25 mars 2021, à Constantine, les membres de l'assemblée générale de la ligue régionale de football. Constantine se sont réunis à la salle de la maison de jeune **AHMED SAADI** cite **FILALI CONSTANTINE** en assemblée générale ordinaire sur convocation du président ligue.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée a été présidée par Monsieur, **ARZOUR Ahcene**, Président de la ligue régionale de football. Constantine. Assisté par, Monsieur **ABADA Abdelhamid**. Secrétaire General de la ligue.

Monsieur, **BOULFIZA Abdelmadjid** commissaire aux comptes de la ligue régionale de football. Constantine, régulièrement convoqué, était présent.

Plus des *trois quarts* des membres l'assemblée générale étaient présents ou représentés. Le *quorum étant atteint* L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 17 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport d'activité 2020
- Bilan financier 2020
- Budget prévisionnel 2021

A l'issue d'un débat fructueux entre les membres sur la situation sanitaire et l'arrêt de la compétition, le président de séance mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- BILAN MORAL ET FINANCIER :

L'assemblée générale a adopté le rapport moral et financier à l'unanimité.

- BUDGET PREVISIONNEL :

Le projet de budget est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 12h30, Un procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance. A été établi conformément aux conditions statutaires de la FAF.

A Constantine, le 28 Mars 2021

Le Président

Le Secrétaire